

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉFAI – 020151 – MDE 28/006/02 Informations complémentaires sur l'AU 50/02 (

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION SECRÈTE PROLONGÉE / CRAINTES DE « DISPARITION » / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ALGÉRIE Omar Toumi (h)

Londres, le 28 février 2002

Omar Toumi, qui a été arrêté le 26 janvier 2002, est détenu à la prison d'El Harrach, à Alger. Sa mère a pu lui rendre visite le 18 février. Un avocat mandaté par sa famille a réussi à obtenir son dossier au tribunal d'El Harrach le 17 février. D'après les informations recueillies, Omar Toumi a été inculpé, en compagnie d'autres personnes, de soutien à un groupe « terroriste » ainsi que de faux et usage de faux. L'affaire est en cours d'examen.

Amnesty International s'efforce d'obtenir de plus amples informations et prendra d'autres mesures si nécessaire.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes pour le moment. Merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur d'Omar Toumi.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org